

Penser la mobilité durable

Les ateliers du développement durable
18 octobre 2007

Intervenant : Marie-Pierre Gaïffas Directrice adjointe
Direction des déplacements urbains – Communauté urbaine de Bordeaux



Le PDU entre
politiques d'infrastructures
et politiques
environnementales

Évolution législative du PDU

- Instauré par la LOTI en 1982
- Rendu obligatoire en 1996 par la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants
- La loi SRU de 2000 lui confère un caractère plus normatif pour une meilleure articulation entre les documents d'urbanisme
- Obligation d'évaluer l'impact environnemental des actions du PDU en 2006

Le PDU de l'agglomération bordelaise

- Adopté en mai 2000
- Mise en conformité avec la loi SRU en 2004
- 7 axes stratégiques :
 1. réduire les émissions nuisantes à la source,
 2. organiser le territoire pour maîtriser les flux,
 3. améliorer les transports collectifs,
 4. partager autrement l'espace public,
 5. favoriser les piétons et les cyclistes,
 6. organiser le stationnement et les livraisons,
 7. informer, sensibiliser et communiquer pour de nouveaux comportements
- 116 actions

Du partage modal de la rue ...

L'action 4.8 du PDU, la règle du « 50/50 » :

« Ne pas affecter plus de 50% du domaine public ou privé routier aux modes motorisés pour toute création de voie urbaine, hors contrainte particulière »

Tendre vers cette règle dans le cas d'un aménagement de voirie urbaine existante avec un minimum d'affectation de 30% du domaine public ou privé routier pour les modes doux hors voies contraintes.

...à la mise en place de nouveaux services de mobilité

- Des espaces de livraison de proximité (ELP) pour gérer les marchandises entrantes
- Conseil pour la mise en place de plan de déplacements des entreprises et mise en oeuvre du PDE de la CUB
- Centrale d'informations pour le co-voiturage



Vers une nouvelle
génération de PDU
pour une mobilité
durable

Penser le territoire autrement

- Du global au local
- A la recherche de territoires ayant des comportements similaires en matière de déplacements
- Des regards spécifiques

Penser l'individu autrement

Penser la non-mobilité et donc mesurer la dépendance aux modes de déplacements

- Dépendance physique
- Dépendance économique
- ...

Penser les déplacements autrement

- La combinaison des motifs
- La combinaison des modes
- La maîtrise du temps de parcours
- La recherche de confort et de sécurité
- Le souci environnemental

Penser la connaissance des déplacements autrement

- L'utilisation d'Internet
- Le développement de nouvelles sources et lieux d'information : entreprises, commerces, services...
- Les modèles de trafic multimodaux et stratégiques à développer
- Les observatoires à mutualiser

Penser l'information autrement

- Information multimodale qui accompagne le choix du mode de déplacement et de son itinéraire
- Information dynamique en temps réel
- De nouveaux supports, après Internet, le portable...

Penser l'évaluation autrement

- De nouveaux sujets à aborder
 - Gouvernance, débat public
 - Cohérence des documents
 - Outils de l'expertise
- De l'évaluation ex-post à l'évaluation ex-ante pour faire de l'évaluation, un outil de prospective

Penser l'expérimentation autrement

- L'expérimentation locale pour tester de nouvelles pratiques
- L'appel à projets
 - européen
 - national
 - demain, local...

Vers un nouveau concept

L'évolution de la sémantique :

- Plan de circulation dans les années 70
- Plan de déplacements urbains dans les 90

et demain, peut-être :

« Plan de mobilité durable »



Merci pour votre attention

mpgaiffas@cu-bordeaux.fr